

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 30 avril 2021 portant désignation des membres du Conseil supérieur de l'Adoption

A.M. 06-02-2024

M.B. 27-02-2024

La Ministre de l'Aide à la Jeunesse,

Vu le décret du 31 mars 2004 relatif à l'adoption, modifié le 1^{er} juillet 2005, le 19 octobre 2007, le 05 décembre 2013, le 18 janvier 2018, le 12 juin 2019 et le 09 décembre 2020, notamment l'article 4 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2014 relatif à l'adoption, modifié le 26 juin 2014 et le 17 juillet 2020, notamment les articles 2 et 3 ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 avril 2021 portant désignation des membres, du président et du vice-président du Conseil supérieur de l'Adoption, tel que modifié ;

Considérant la démission de Madame Valérie OLIVERI, désignée en qualité de délégué de la Fédération représentative des organismes d'adoption, visé à l'article 4, §1^{er}, 1^o du décret susvisé ;

Considérant la proposition de la Fédération représentative des organismes d'adoption du 29 janvier 2024,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 30 avril 2021 portant désignation des membres, du président et du vice-président du Conseil supérieur de l'Adoption, les mots « Madame Valérie OLIVERI » sont remplacés par « Madame Elvira GARCIA ».

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur à la date de sa signature.

Bruxelles, le 06 février 2024.

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles,

F. BERTIEAUX